

---

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI TENUE LE MARDI 25 JUIN 2024, À 19 H À LA SALLE DU CONSEIL.

**Les membres suivants sont présents :**

- M<sup>mes</sup> Jessy Béland, représentante du personnel professionnel  
Kathleen Bouchard, représentante du personnel enseignant  
Vanessa Rancourt, présidente et membre parent (via TEAMS)  
Jade Bouchard, membre de la communauté 18 à 35 ans  
Manon Beaudoin, membre représentant la communauté ressources humaines  
Véronique Caron, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable en gestion des ressources financières ou matérielles  
Josyane Vigneault, représentante du personnel de soutien  
Kim Beauregard-Lepage, membre parent représentante du district 4  
Brigitte Roy, représentante du personnel d'encadrement  
Véronique Binet, représentante du personnel de direction d'établissement  
Nadine Gauthier, membre parent représentante autre district
- MM. Daniel Forest, membre issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires  
Charles Légaré-Lapointe, membre issue du milieu communautaire, sportif et culturel

**Est absent :** M. Ghislain Roberge, membre parent représentant autre district

**Sont également présents :**

- M<sup>me</sup> Isabelle Godbout, directrice générale  
M<sup>e</sup> Manon Fortier, secrétaire générale et responsable des communications  
M. Yves Dubé, directeur général adjoint  
M. Charles Bégin, directeur des ressources matérielles  
M. Éric Belzil, directeur des ressources financières et du transport scolaire  
M<sup>me</sup> Julie Paquet, directrice des ressources humaines

## **1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

### **1.1. Ouverture de la séance par la présidente ;**

Madame Vanessa Rancourt, la présidente souhaite la bienvenue à toutes et tous. La séance est ouverte à 19 h 03.

### **1.2. Présences et vérification du quorum ;**

Après vérification, M<sup>e</sup> Manon Fortier, secrétaire générale, indique que le quorum est atteint.

## 2. POINTS COURANTS

### 2.1 Période de questions du public ;

Aucune personne n'est présente, il n'y a donc aucune question.

### 2.2 Correspondance ;

Il n'y a aucune correspondance.

### 2.3 Présentation et adoption de l'ordre du jour ; (CA-24-035)

Madame Vanessa Rancourt, présidente, présente l'ordre du jour :

#### ORDRE DU JOUR

#### 1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 Ouverture de la séance par la présidente ;

1,2 Présences et vérification du quorum ;

#### 2. POINTS COURANTS

2,1 Période de questions du public ;

2,2 Correspondance ;

2,3 Présentation et adoption de l'ordre du jour ; (CA-24-035)

2,4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2024 ; (Annexe) (CA-24-036)

#### 3. RÉOLUTIONS DU 25 JUIN 2024

3,1 (RH) Résiliation d'engagement ; (CA-24-037)

3,2 (RF) Modifications au document de gestion 900 000 « Places disponibles pour le transport » ; (CA-24-038)

3,3 (RF) Modifications au document de gestion 900,201 « Politique du transport scolaire » ; (CA-24-039)

3,4 (RF) Modifications au document de gestion 100,205 « Politique de suspension des cours ou de fermeture des établissements » ; (CA-24-040)

3,5 (RM) Octroi de contrat d'entretien ménager au Pavillon l'Académie ; (CA-24-041)

3,6 (RF) Désignation de signataire au compte ; (CA-24-042)

3,7 (DG) Nominations directions ; (CA-24-043)

#### 4. POINTS D'INFORMATION

4,1 (SG) Nouveau gabarit ;

4,2 (RF) Questionnaire pour les états financiers audités des entités ;

4,3 Dossier de la marquise ;

4,4 Démissions ;

#### 5. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

5,1 Levée de l'assemblée. (CA-24-044)

**Résolution**

**CA-24-035**

Adoption de l'ordre  
du jour de la séance  
ordinaire

*Il est proposé par madame Kathleen Bouchard et unanimement résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 juin 2024 soit accepté avec modifications.*

**Adopté**

**2.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2024 ; (CA-24-036)**

Madame Vanessa Rancourt, présidente, présente le procès-verbal du 21 mai 2024.

**Résolution**

**CA-24-036**

Adoption du procès-  
verbal de la séance  
régulière du  
21 mai 2024

*Il est proposé par madame Kim Beauregard-Lepage et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2024 tel que présenté.*

**Adopté**

**3. RÉOLUTIONS DU 25 JUIN 2024**

**3.1 RÉSILIATION D'ENGAGEMENT ; (CA-24-037)**

Madame Julie Paquet explique la situation. Une discussion s'en suit.

**Résolution**

**CA-24-037**

Résiliation  
d'engagement

*ATTENDU l'incapacité physique de la personne détenant le numéro de matricule 000001214 de répondre aux exigences de son poste ;*

*ATTENDU l'avis d'intention transmis le 29 mai 2024 ;*

*ATTENDU que la personne matricule 000001214 n'a pas donné suite à l'avis d'intention transmis le 29 mai 2024 ;*

*ATTENDU que la convention collective à laquelle est sujette le matricule 000001214 indique que le Centre de services ne peut résilier le contrat d'engagement d'une enseignante ou d'un enseignant que pour l'une ou l'autre des causes suivantes : incapacité, négligence à remplir ses devoirs, insubordination, inconduite ou immoralité ;*

*ATTENDU que la situation de la personne matricule 000001214 correspond en tout point aux critères émis dans la convention collective ;*

*ATTENDU que pour toutes les raisons émises plus haut, il y a lieu de procéder à sa mise à pied ;*

*Après mûre délibération, il est proposé par madame Manon Beaudoin et unanimement résolu :*

- 1. de procéder à la résiliation d'engagement de la personne détenant le numéro de matricule 000001214 ;*
- 2. d'appliquer, s'il y a lieu, les dispositions prévues à l'article 5.7-00 de la convention collective locale ;*
- 3. que la direction des Services des ressources humaines soit chargée de faire parvenir les avis requis.*

*Adopté*

### **3.2 Modifications au document de gestion 900 000 « Places disponibles pour le transport » ; (CA-24-038)**

Monsieur Éric Belzil explique les modifications au document. Les membres du conseil posent plusieurs questions.

#### **Résolution CA-24-038**

Modifications au document de gestion 900 000 « Places disponibles pour le transport »

*ATTENDU que le document de gestion n° 900 000 « Places disponibles pour le transport » a fait l'objet des consultations suivantes :*

- *Comité consultatif de transport le 14 mars 2024*
- *Table de gestion des directions de services le 21 mai 2024*
- *Comité consultatif de gestion le 22 mai 2024*

*ATTENDU que ledit document a été présenté au Conseil d'administration ce jour ;*

*Il est proposé par madame Jessy Béland d'adopter le document de gestion n° 900 000 « Places disponibles pour le transport » soit adopté en excluant la section 5 et avec modifications du document.*

*Il est également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 900 000 « Places disponibles pour le transport » et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.*

**Adopté**

### **3.3 Modifications au document de gestion 900,201 « Politique du transport scolaire » ; (CA-24-039)**

Monsieur Éric Belzil explique les modifications au document. Une discussion s'en suit.

#### **Résolution CA-24-039**

Modifications au document de gestion 900,201 « Politique du transport scolaire »

*ATTENDU que le document de gestion n° 900,201 « Politique du transport scolaire » a fait l'objet des consultations suivantes :*

- *Comité consultatif de transport le 14 mars 2024*
- *Table de gestion des directions de services le 21 mai 2024*
- *Comité consultatif de gestion le 22 mai 2024*

*ATTENDU que ledit document a été présenté au Conseil d'administration ce jour ;*

*Il est proposé par madame Kim Beauregard-Lepage et unanimement résolu que le document de gestion n° 900,201 « Politique du transport scolaire » soit adopté avec modifications.*

*Il est également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 900, 201 « Politique du transport scolaire » et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.*

**Adopté**

### **3.4 Modifications au document de gestion 100,205 « Politique de suspension des cours ou de fermeture des établissements » ; (CA-24-040)**

Monsieur Éric Belzil explique les modifications au document. Une discussion s'en suit.

#### **Résolution**

#### **CA-24-040**

Modifications au document de gestion 100,205 « Politique de suspension des cours ou de fermeture des établissements »

*ATTENDU que le document de gestion n° 100,205 « Politique de suspension des cours ou de fermeture des établissements » a fait l'objet des consultations suivantes :*

- *Comité consultatif de transport le 14 mars 2024*
- *Table de gestion des directions de services le 21 mai 2024*
- *Comité consultatif de gestion le 22 mai 2024*

*ATTENDU que ledit document a été présenté au Conseil d'administration à ce jour ;*

*Il est proposé par madame Jessy Béland et unanimement résolu que le document de gestion n° 100,205 « Politique de suspension des cours ou de fermeture des établissements » soit adopté tel que présenté.*

*Il est également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 100,205 « Politique de suspension des cours ou de fermeture des établissements » et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.*

**Adopté**

### **3.5 Octroi de contrat d'entretien ménager au Pavillon Académie ; (CA-24-041)**

Monsieur Charles Bégin explique le processus d'attribution du contrat.

#### **Résolution**

#### **CA-24-041**

Octroi de contrat Entretien ménager-Pavillon Académie

*ATTENDU que le 10 mai 2024, le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi a déposé, conformément à la Loi sur les contrats d'organismes publics et via le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, un appel d'offres portant le numéro de référence 1845739, pour l'entretien ménager du Pavillon l'Académie pour les années 2024 à 2026 ;*

*ATTENDU qu'à l'ouverture des soumissions le 13 juin 2024 à 14 h, une soumission a été reçue ;*

*ATTENDU qu'après vérification par les Services des ressources matérielles, la soumission est conforme aux exigences du devis ;*

*ATTENDU que la soumission conforme de Les entreprises E.M.S est au montant de 579 720 \$ plus taxes (193 240 \$ par année pour deux années et une année d'option) ;*

*ATTENDU que la recommandation des Services des ressources matérielles est d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;*

*ATTENDU les dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics ;*

*Il est proposé par madame Nadine Gauthier de procéder à l'octroi de contrat pour l'entretien ménager du Pavillon Académie pour les années 2024 à 2026 plus une année d'option au montant de 579 720 \$ plus taxes (193 240 \$ par année pour deux années et une année d'option).*

**Adopté**

### **3.6 Désignation de signataire au compte ; (CA-24-042)**

Monsieur Éric Belzil explique les modifications quant aux signataires pour le Centre de services scolaire.

#### **Résolution CA-24-042**

Désignation de  
signature au compte

*Il est proposé par madame Véronique Binet et unanimement résolu de désigner madame Isabelle Godbout, directrice générale et monsieur Éric Belzil, directeur des services des ressources financières et du transport scolaire, à signer pour et au nom du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi, les effets bancaires.*

*Advenant l'absence de madame Godbout et/ou l'absence de monsieur Belzil, l'une ou l'autre des personnes suivantes sont également désignées dans l'ordre :*

- Monsieur Yves Dubé, directeur général adjoint ;*
- Madame Brigitte Roy, directrice des services éducatifs ;*
- Madame Julie Paquet, directrice du service des ressources humaines ;*
- M<sup>e</sup> Manon Fortier, secrétaire général et responsable des communications ;*
  
- Monsieur Charles Bégin, directeur du service des ressources matérielles ;*
- Monsieur Jonathan Raymond, directeur du service de la valorisation des données et de l'informatique.*

*Cette nouvelle désignation des signataires prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.*

**Adopté**

### **3.7 Nominations directions ; (CA-24-043)**

Suite au processus de sélection, madame Isabelle Godbout recommande les candidatures de monsieur Philippe Campagna comme directeur du Centre de formation professionnelle, madame Emmanuelle Gélinas comme directrice de l'école Bellefeuille, madame Marilou Bédard et madame Katia Martel toutes deux à la direction adjointe de l'école de l'envol. Des questions sont posées sur le processus de sélection. Madame Julie Paquet explique le processus. Après discussion, il est convenu que :

**Résolution**  
**CA-24-043**

Nominations  
directions

*Il est proposé par madame Manon Beaudoin et unanimement résolu de procéder aux nominations suivantes :*

*1- Monsieur Philippe Campagna à la direction du Centre de formation professionnelle du Lac-Abitibi.*

*Cette nomination prend effet en date du 5 août 2024.*

*Il est également résolu que l'engagement définitif de monsieur Philippe Campagna soit assujetti à la réussite d'une période de probation.*

*2- Madame Emmanuelle Gélinas à la direction de l'École Bellefeuille. Cette nomination prend effet en date du 5 août 2024.*

*Il est également résolu que l'engagement définitif de madame Emmanuelle Gélinas soit assujetti à la réussite d'une période de probation.*

*3- Madame Marilou Bédard à la direction adjointe de l'École l'Envol. Cette nomination prend effet en date du 9 août 2024.*

*Il est également résolu que l'engagement définitif de madame Marilou Bédard soit assujetti à la réussite d'une période de probation.*

*4- Madame Katia Martel à la direction adjointe de l'École l'Envol. Cette nomination prend effet en date du 12 août 2024.*

*Il est également résolu que l'engagement définitif de madame Katia Martel soit assujetti à la réussite d'une période de probation.*

**Adopté à la majorité**  
**Une dissidence**

#### 4. POINT D'INFORMATIONS

##### 4.1 (SG) Nouveau gabarit

M<sup>e</sup> Manon Fortier explique le nouveau gabarit concernant les documents pour le conseil d'administration. Les membres approuvent le tout.

##### 4.2 (RF) Questionnaire pour les états financiers audités des entités

Monsieur Éric Belzil explique que les membres du conseil d'administration doivent remplir une déclaration de conflit d'intérêts. Les membres remplissent le document.

##### 4.3 Dossier de la marquise

Monsieur Charles Bégin explique la situation. Il appert que l'appel d'offres pour les travaux de la marquise contenait des anomalies. En conséquence, l'appel d'offres a été annulé, rendant caduque la résolution CA-24-029.

##### 4.4 Démissions

Madame Véronique Binet indique qu'elle doit démissionner en raison de sa nomination à la présidence de son association professionnelle. Elle sera remplacée par madame Karen Campagna dès l'automne.

Madame Vanessa Rancourt indique que pour des raisons personnelles, familiales et de santé, elle doit démissionner du conseil d'administration avec effet immédiat.

#### 5. CLÔTURE DE LA RENCONTRE (CA-24-044)

##### Résolution CA-24-044

Levée de la séance

*Il est proposé par monsieur Charles Légaré-Lapointe et unanimement résolu de procéder à la levée de la séance.*

*La séance se termine à 20 h 51.*

**Adopté**

---

Vanessa Rancourt  
Présidente du Conseil d'administration

---

M<sup>e</sup> Manon Fortier  
Secrétaire générale